



# ASSEMBLÉE NATIONALE

10ème législature

## Pesticides

Question écrite n° 41135

### Texte de la question

M. Jean-Michel Boucheron attire l'attention de M. le ministre du travail et des affaires sociales sur la contamination préoccupante des eaux de pluies par les pesticides dans la région Bretagne. Cette contamination résulte, selon les travaux scientifiques engagés par le comité régional pour la protection des eaux contre les pesticides, d'une pollution de l'air. Il lui demande : dans quelles conditions réglementaires, le ministère en charge de la santé publique est aujourd'hui associé aux processus d'autorisation de mise sur le marché de produits phytosanitaires ; s'il ne lui paraît pas souhaitable que la décision d'autorisation précitée relève d'une codécision des ministres en charge de la santé, de l'environnement, et de l'agriculture ; quelles dispositions il compte engager pour déterminer l'impact de cette contamination de l'air sur les habitants et pour réduire le risque sanitaire.

### Données clés

**Auteur :** [M. Boucheron Jean-Michel](#)

**Circonscription :** - SOC

**Type de question :** Question écrite

**Numéro de la question :** 41135

**Rubrique :** Pollution et nuisances

**Ministère interrogé :** travail et affaires sociales

**Ministère attributaire :** travail et affaires sociales

### Date(s) clé(s)

**Question publiée le :** 15 juillet 1996, page 3797